

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 13 décembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2021

Débat d'orientations budgétaires pour 2022 : présentation de la stratégie financière du mandat

Le budget municipal pour 2022 sera voté lors du Conseil municipal de janvier. En amont, le débat d'orientations budgétaires, qui aura lieu vendredi 17 décembre, permet de présenter la stratégie financière de la Ville ainsi que son programme d'investissement du mandat d'un volume arrêté autour de 690 M€. La priorité sera donnée à l'éducation et la petite enfance, à la proximité, à la transition énergétique, à la culture et au sport, à la solidarité, au cadre de vie et à la nature en ville.

Le contexte financier reste contraint pour les collectivités françaises, et la crise sanitaire pèse sur les équilibres financiers de la Ville. Pour pouvoir répondre concrètement et en proximité aux enjeux de l'égalité réelle et de l'urgence sociale, tout en agissant face à l'urgence climatique, la Ville utilisera tous les leviers : l'épargne, l'emprunt, l'optimisation de ses services publics et la fiscalité. Après 11 années sans hausse d'impôt, la Ville fait le choix d'une seule augmentation de la taxe foncière au cours du mandat.

En ce début de mandat marqué par une crise sanitaire sans précédent, la collectivité a fait le choix d'évaluer, grâce à ses démarches de dialogue avec les citoyens, les effets de cette crise et ses conséquences sur ceux qui l'ont vécue de front, sur leurs aspirations et besoins, et donc sur les réponses que l'action de la Ville peut apporter. C'est grâce à ce travail important de la Convention citoyenne que les élus ont pu considérer les politiques publiques municipales sous le prisme, d'une part, des évolutions liées à la crise et, d'autre part, des demandes des citoyens d'accélérer sur certains sujets parmi lesquels ressortent la transition écologique, les solidarités et la proximité.

« Le contexte difficile que nous traversons depuis près de 2 ans a fortement impacté ce début de mandat. Il nous conduit tout à la fois à agir sur le front de la crise, en tenant compte de ses évolutions, et à enclencher la mise en œuvre de nos engagements pris devant les Nantaises et les Nantais et pour lesquelles nous avons été élus. »

Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole

MANDAT 2020-2026 : UN PLAN D'INVESTISSEMENT DE 690 M€

La Programmation pluriannuelle d'investissement (PPI), reflet des grandes priorités politiques et des engagements pris pour ce mandat, soutiendra les diverses transitions, se veut proche des besoins quotidiens des citoyens, bénéficiera à tous les quartiers nantais, notamment les quartiers populaires.

La priorité est de répondre aux besoins des Nantais, par des services publics en proximité : l'éducation (268 M€) et la petite enfance (13 M€), la transition énergétique (100 M€), la culture (59 M€), le sport (55 M€), la proximité et la nature en ville (36 M€). Les associations nantaises font notre cohésion sociale ; elles ont joué un rôle important pour répondre aux urgences, alimentaires notamment. Nantes sait ce qu'elle doit à ce riche tissu d'acteurs engagés et renforcera son engagement en faveur de la vie associative et des jeunes (31 M€). La solidarité, l'urgence sociale liée à une augmentation forte de la pauvreté, nécessite des réponses durables, efficaces et adaptées à la diversité des situations (27 M€). Le service public de proximité, ce sont de multiples équipements, dont des mairies annexes et des pôles de service public répartis dans la ville. C'est également la sécurité des Nantaises et des Nantais : la Ville poursuivra son engagement en investissant 9 M€ pendant ce mandat, en plus du recrutement des 70 policiers municipaux supplémentaires recrutés d'ici à 2023.

Une stratégie financière adaptée

Pour financer ce projet d'investissement, répondre aux besoins liés à l'évolution démographique nantaise, accompagner la résilience du territoire, tout en garantissant les équilibres financiers sur la durée du mandat, **la Ville activera tous les leviers à sa disposition : l'épargne** (avec un taux abaissé à 8% pour générer des marges de manœuvre supplémentaires, sans remettre en cause la sécurité financière), **l'emprunt** (avec un réendettement de l'ordre de 100 M€ sur 5 ans, tout en conservant un objectif de capacité de désendettement inférieure à 9 ans en fin de mandat), **et soutenir ses niveaux d'épargne à la fois par la maîtrise des dépenses et l'augmentation des recettes.**

La **recherche d'efficacité du service public sera ainsi poursuivie** pour limiter la croissance des dépenses, une utilisation modérée de la tarification (de l'ordre de l'inflation) sera prévue, et **le levier fiscal sera activé** : il est proposé de majorer la surtaxe sur les résidences secondaires et d'augmenter une seule fois dans le mandat le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, seule ressource fiscale restant après la réforme de la fiscalité locale. Ce taux n'avait pas bougé à la Ville de Nantes depuis 11 ans (2010).

« Pour nous donner les moyens d'investir, nous faisons le choix d'une stratégie financière d'anticipation, ambitieuse dans ses objectifs et soutenable dans sa réalisation, à la fois pour les finances locales et pour le porte-monnaie des Nantaises et des Nantais.

Nous faisons d'abord le choix de recourir à l'emprunt ; les efforts de bonne gestion du mandat précédent nous le permettent. Nous allons évidemment poursuivre nos efforts pour optimiser le fonctionnement de nos services publics. Nous allons augmenter la surtaxe sur les résidences secondaires pour lutter contre les biens vacants ; elle sera portée à 60 %. Enfin, nous utiliserons le levier du taux de taxe foncière, par une hausse limitée de 8 ou 9 % une seule fois dans le mandat, et en restant attentifs aux impacts réels sur les finances des Nantaises et des Nantais. »

Pascal Bolo, adjoint à la maire de Nantes, délégué aux Finances publiques

BUDGET 2022 : ILLUSTRATION DU PROJET POLITIQUE DE CE NOUVEAU MANDAT

Après la transition en 2021 liée à la crise sanitaire et suite à la convention citoyenne, **les orientations pour 2022 permettront de décliner les actions phares du nouveau mandat**, pour un projet qui veut renforcer la cohésion sociale, assurer la transition écologique, et ce, dans un souci permanent d'efficacité de la dépense publique et d'optimisation des moyens pour tenir les objectifs :

- maîtrise au plus juste des dépenses de fonctionnement, tout en maintenant un service public de qualité et de proximité pour les Nantais ;
- mettre en œuvre les engagements du contrat social et écologique porté par la municipalité ;
- déployer un volume d'investissement de près de 140 M€.

1 MAINTIEN D'UN NIVEAU SUFFISANT D'ÉPARGNE POUR FINANCER LE PROJET

La situation budgétaire de la Ville et les taux d'emprunt très bas permettent de réaliser un fort niveau d'investissement. Cela, dans un contexte financier fortement contraint et nécessitant une mobilisation forte pour accompagner la population et les associations dans la crise sanitaire qui se poursuit (6,6 M€ ont été mobilisés en 2021). Cette volonté serait impossible sans **la maîtrise des charges de fonctionnement** engagée depuis plusieurs années. Pour assurer l'avenir, cette maîtrise des dépenses devra nécessairement être poursuivie en 2022.

Les recettes sont estimées à 445 M€ (+4 % par rapport au budget prévisionnel 2021) et les dépenses de fonctionnement seront contenues à 410 M€ (+3,9 % par rapport au BP 2021).

2 UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE 140 M€ POUR L'ANNÉE 2022

2022 respectera les grandes priorités politiques du mandat, en finançant des équipements de proximité et des équipements structurants qui contribueront à la qualité de vie à Nantes.

Par ailleurs, **l'engagement dans la transition écologique est réaffirmé** avec une programmation spécifique en matière d'entretien durable du patrimoine. L'effort d'investissement est évalué à 140 M€ sur 2022, avec notamment :

- ✓ **l'entretien durable des bâtiments municipaux, avec une enveloppe qui devrait dépasser 15 M€** : pour assurer la pérennité des bâtiments, améliorer les installations techniques et optimiser la performance énergétique du patrimoine de la Ville, installer des panneaux photovoltaïques sur les équipements publics, conformément au contrat d'engagement sur la Transition énergétique ;

- ✓ **la poursuite du schéma directeur des écoles, avec une enveloppe d'environ 60 M€ pour 2022** : livraison des nouvelles écoles Mellinet et Champ-de-Manœuvre, ainsi que la fin des travaux d'extension des écoles Les Plantes, Alain-Fournier, Felloneau, de la Mutualité, et Boccage (élémentaire) ;
- ✓ **aux travaux d'équipements de proximité** : construction de la Maison de quartier de la Halvêque, réaménagement de celle des Haubans à Malakoff, construction du nouvel équipement sportif de Bellevue, réhabilitation/extension du gymnase Gaston-Serpette, lancement des travaux du multi-accueil au Champ-de-Manœuvre et du regroupement/extension de celui du Breil ;
- ✓ **dans le domaine culturel et patrimonial** : l'année 2022 verra notamment les travaux de restauration de la grue noire et ceux liés à la relocalisation du Cinématographe ;
- ✓ **pour les espaces verts** : la poursuite de l'entretien des parcs et squares, de leurs allées, jeux et mobiliers, des aménagements de jardins familiaux ou dans le cadre de « Ma Rue est un Jardin », les travaux de réhabilitation du square Winnipeg, le lancement des études pour les réaménagements du parc du Port-Boyer et des parcs et squares de la Bottière et du Pin-Sec ;
- ✓ **pour la sécurité** : 2022 verra la poursuite du recrutement des policiers municipaux supplémentaires et l'installation de caméras de vidéoprotection sur le territoire nantais.